

Février 2017

NOUVEL EHPAD A ROMAINVILLE

Le 17 juin 2015, en posant la première pierre du nouvel Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Romainville, Corinne Valls, maire de la ville et Bertrand Cuny, président de la fondation Léopold-Bellan, confirmaient la volonté de la Municipalité et de la Fondation de créer de nouvelles places d'accueil et d'hébergement en direction des personnes âgées dépendantes. Il aura donc fallu moins de deux années pour voir l'Ehpad de Romainville ouvrir ses portes.

Le nouvel établissement, habilité à 100% à l'aide sociale, comporte 110 lits dont cinq d'hébergement temporaire et 15 places d'accueil de jour. Il dispose d'une unité Alzheimer sécurisée représentant 27 lits et d'un pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places.

L'Ehpad de Romainville s'insère ainsi dans un pôle de santé au cœur d'un quartier qui dispose d'ores et déjà d'une crèche multi-accueil et d'un établissement de soins de suite.

L'ouverture de l'Ehpad de Romainville participe à combler le déficit en nombre de places d'accueil et d'hébergement des personnes âgées dépendantes dans notre département, et à répondre à un des défis majeurs des années à venir que constitue l'accompagnement de la perte d'autonomie.

**Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net**